

20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant

La fondation pour l'Enfance affirme que :
« Les droits de l'enfant sont aussi une affaire d'adultes ! »

Guide pratique : Les droits de l'enfant, une affaire d'adultes !

À l'occasion du 20^{ème} anniversaire de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, le 20 novembre prochain, la Fondation pour l'enfance édite un guide unique, complet et illustré de 244 pages : « Les droits de l'enfant, une affaire d'adultes ! »

Écrit par des experts, ce guide fait le point sur les avancées mais aussi les manquements sur les droits de l'enfant en France.

Étayé d'exemples, il se veut une source d'informations générales et pratiques à destination des adultes (parents, professionnels et élus).

Guide vendu au prix de 19€ sur le site www.fondation-enfance.org.



« Convention Internationale des Droits de l'Enfant : 20 ans de progrès et d'illusion »

La Fondation pour l'Enfance prolonge son programme d'action par la tenue d'un colloque le 13 novembre prochain. Organisé en partenariat avec le Cofrade (Conseil français des associations pour les droits de l'enfant), à l'Institut Pasteur, le colloque portera sur le thème : « Convention Internationale des Droits de l'Enfant : 20 ans de progrès et d'illusion ».

Parmi les intervenants : Jean-Pierre Rosenczveig, Barbara Walter, Axel Khan, Bernard Golse, Marie-Thérèse Hermange. Ainsi que Dominique Versini, actuelle Défenseuse des enfants, qui viendra ouvrir cet événement.

À l'occasion de cette manifestation, la Fondation pour l'Enfance invite les acteurs sociaux, les professionnels de l'Enfance et les élus à faire le point sur la situation des droits de l'enfant en France.

Ce colloque sera précédé par la publication des résultats d'enquêtes et de sondages réalisés par TNS/Sofres, avec le soutien de Sanofi-Aventis. Ces résultats, communiqués par la Fondation de l'Enfance et l'Unicef au grand public et aux parlementaires, permettront de mieux connaître la place faite aux droits de l'enfant dans notre législation et au sein de la société française.

Retrouvez le programme complet sur le site de la Fondation pour l'Enfance :
www.fondation-enfance.org

A propos de la Fondation pour l'Enfance

Créée en 1977 par Anne-Aymone Giscard d'Estaing, elle a pour but de susciter, promouvoir, conseiller et aider les actions en faveur de l'enfance en danger et des familles en difficulté et contribuer à l'application de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Depuis sa création, elle a formé plus de 25 000 professionnels, soutenu financièrement plus de 120 associations et aidé plus de 3 300 familles. Reconnue d'utilité publique, elle est habilitée à recevoir des dons et des legs. Plus d'informations : www.fondation-enfance.org

Contact presse Fondation pour l'Enfance
Nadia Roberge, directeur de la communication
n.roberge@fondation-enfance.org

Tél : 01 53 68 13 50